

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

SEEG : la fouille du panier à crabes

PLUS que quelques heures avant la suspension des fournisseurs de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) n'ayant pas de dossier conforme. L'entreprise a décidé de vérifier tous les contrats la liant à ses prestataires, sans doute dans l'optique d'une meilleure gestion de ses ressources.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/GABON

La Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) parviendra-t-elle à faire le ménage comme le laisse croire son communiqué portant sur la revue de ses prestataires, de ses fournisseurs et sous-traitants ? En effet, publiée le vendredi 15 décembre, ladite communication informe ses différents fournisseurs du lancement de l'opération de vérification de leur conformité administrative et de l'effectivité de leurs prestations. Ces derniers devront déposer leur dossier le 31 décembre au plus tard. Une autre façon de dire que la nouvelle direction de cette grande entreprise des secteurs eau et électricité veut voir clair dans les contrats signés avec ceux qui lui fournissent des services. Visiblement, il s'agit là d'une opération coup de poing qui pourrait faire craquer le panier à crabes. D'autant plus que certains de ses propres agents figureraient parmi lesdits prestataires. Selon une source proche de ce dossier, au minimum 50% desdits prestataires sont des entreprises détenues par des agents de la SEEG, parfois enregistrés sous d'autres identités. "Certains mettent le nom de leur épouse, des enfants ou d'autres proches..." Parmi les services réalisés, il y a le placement et la livraison de compteurs d'eau et d'électricité, l'évaluation des zones sans électricité (nombre de poteaux à placer, longueur des câbles, nombre de transformateurs, etc). En général, ces fournisseurs livrent des matériaux pour extension de réseaux, la maintenance et pour l'entretien. Une fois les besoins établis, la SEEG valide les devis et le marché est accordée au sous-traitant.

Dans cette affaire, l'existence d'un véritable réseau de copains et coquins n'est pas une hypothèse à écarter. Les agents détenteurs d'entreprises sous-



La façade de l'agence commerciale centrale de la SEEG, en plein centre-ville.

traitantes pourraient bénéficier de certaines faveurs dans l'octroi des marchés. Pis, la corruption guide peut-être les négociations. Ainsi, les agents en question pourraient être à la fois juge et partie. Ils s'octroient les marchés entre eux et mettent leurs propres équipes sur le terrain. Et pour les missions de contrôle, les conclusions sont facilement imaginables. Sans oublier que les revendeurs de compteurs ont gagné du terrain ces dernières années. Des compteurs volés à des clients qui sont revendus à d'autres. Un réseau de revendeurs constitué d'agents et/ou d'anciens agents de la SEEG, indique notre source.

Comment ne pas risquer la faillite sous une telle gestion ? Le 12 juillet dernier, à l'issue d'une assemblée générale, Éric Josué Bouanga Moussavou, à l'époque porte-parole du Syndicat des travailleurs du secteur de l'eau et d'électricité (Syntee +), avait annoncé, face à la presse, que "l'entreprise est en difficulté et il n'y a que deux options qui s'offrent à nous. La première

c'est la déclaration de la faillite. La deuxième est la réduction des salaires..." Ce dernier avait précisé que l'information aurait été donnée par un responsable de la société au cours d'un atelier au

Centre des métiers Jean Violas. Le dernier épisode survenu au sein de l'entreprise début décembre pourrait être l'une des conséquences de cette mauvaise gestion. Les agents ont observé

un mouvement d'humeur pour réclamer le paiement de leur treizième mois. Une affaire qui a d'ailleurs conduit certains syndicalistes aux mains des forces de l'ordre.

Le temps d'un véritable plan de redressement

GMNN
Libreville/Gabon

Il est incontestable que la SEEG connaît des tensions de trésorerie liées à la diminution progressive de son chiffre d'affaires ces dernières années. Une réalité tout à fait paradoxale aux yeux de l'opinion. Comment la trésorerie de l'entreprise détenant le monopole dans le secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité peut-elle se retrouver ainsi dans le rouge ? Les Gabonais paient régulièrement leurs factures.

Bien que l'entreprise ne respecte pas convenablement ses engagements. Plusieurs foyers à Libreville et à l'intérieur du pays ne voient pas l'eau sortir en permanence de leurs robinets depuis une décennie. Et les coupures d'électricité sont le quotidien des populations. À qui profite donc cette situation qui perdure ? Les nombreux prestataires avec lesquels est liée la SEEG via des contrats apparaissent aujourd'hui comme des parasites. Puisque lesdits prestataires seraient des agents de l'entreprise. L'opération actuelle de

vérification des contrats des prestataires pourrait-elle relever ladite trésorerie ? C'est possible. Mais d'autres mesures devraient être prises. Il n'y a certainement pas que le réseau des prestataires. La vérification des contrats de travail des agents pourrait déceler des employés fictifs. Un audit sur les budgets d'investissement permettrait également de savoir quelle direction ont prise les fonds alloués au renouvellement des équipements devenus si vétustes.

La SEEG a besoin d'un véritable plan de redressement.